

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 octobre 2009
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 2 octobre 2009, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par la Représentante permanente d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour me plaindre d'une augmentation substantielle des attaques émanant de la bande de Gaza contrôlée par le Hamas. Durant le seul mois de septembre, 13 roquettes et obus de mortier ont été tirés contre Israël – dont une roquette aujourd'hui même – menaçant plus d'un million de civils qui vivent à portée de ces armes meurtrières. De plus, Israël a essuyé 15 autres attaques sous forme de salves d'armes de petit calibre et de tirs de missiles antichars, respectivement, et vu à maintes reprises des terroristes tenter de s'infiltrer sur son territoire et semer des explosifs le long de la clôture qui le sépare de la bande de Gaza.

Alors qu'Israël cherche à reprendre le processus de paix, ces attaques sont la manifestation d'une tendance dangereuse. Israël compte sur l'ONU et sur la communauté internationale en général pour condamner cette toute dernière poussée de violence. De plus, je tiens à souligner qu'Israël continuera à agir en état de légitime défense, comme l'y autorise le droit naturel que lui reconnaît l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Gabriela Shalev

